



BULLETIN DE SOUTIEN

Document à renvoyer

Merci de nous renvoyer ce document accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « Alliance Urgences » à l'adresse suivante, sans affranchir l'enveloppe :

L'Alliance Urgences
Autorisation 11136, Libre réponse
75851 PARIS CEDEX 17
France

Mon don

J'effectue un don de €.

Fiscalité

Particulier : votre don donne droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Entreprise (assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés) : votre don donne droit à une réduction d'impôt de 60 % des sommes versées, dans la limite de 10 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Mes coordonnées*

Civilité : Mme Mr.

Nom :

Prénom :

Adresse Postale :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

L'Alliance Urgences est une association dont les membres sont 6 grandes associations humanitaires de terrain : Action contre la Faim, CARE France, Handicap International, Médecins du Monde, Plan International France et Solidarités International. Alliance Urgences a pour mandat de faciliter l'élan de solidarité nationale dans le cadre de situations d'urgence de grande ampleur, en lançant des appels communs à la générosité relativement à un programme humanitaire qu'elle définit.

MERCI !

*Nous utilisons vos données pour traiter vos dons, vous envoyer des reçus fiscaux et des informations sur nos actions ou bien pour faire appel à votre générosité. Vous pouvez vous opposer à notre démarche de collecte en cliquant sur le lien de désabonnement intégré dans les emails que nous vous adressons. Nous n'échangeons, ne louons ou ne vendons pas vos coordonnées à d'autres organisations, y compris aux associations membres de notre collectif. Les données que vous devez obligatoirement nous transmettre sont signalées par un astérisque. Vous disposez de plusieurs droits : d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation du traitement de données et enfin du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Pour exercer vos droits, il suffit de vous adresser à notre Délégué à la protection des données (DPO) : dpo@allianceurgences.org. Si vous souhaitez plus d'informations sur le traitement de vos données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité à l'adresse <https://www.allianceurgences.org/politique-de-confidentialite/>.